

# Pour vous, parent d'élève de St Eutrope

## Voici comment fonctionne le collège

### Bienvenue au Collège Saint -Eutrope

Nous espérons que vous trouverez dans cette brochure une aide pour vous familiariser rapidement au fonctionnement du collège et ainsi plus facilement, suivre la scolarité de votre enfant. Bonne lecture !

Ce document complète le livret découverte qui vous a été remis lors de l'inscription de votre enfant au collège.

### COMMENT SUIVRE L'ANNÉE SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT

---

2 outils fondamentaux sont à votre disposition :

- Le **site internet du collège** régulièrement actualisé  
<http://www.clg-sainteutrope.ac-aix-marseille.fr/spip/>
- Et un **accès personnalisé au site Pronote depuis le site du collège**.  
Cet espace contient toutes les informations utiles à l'année scolaire

*Les codes d'accès sont fournis par le collège. Si vous ne les avez plus, contactez le secrétariat*

Le suivi c'est aussi :

- **Les réunions obligatoires Parents – Professeurs.**  
Les dates sont transmises en avance sur le carnet de correspondance  
ET dans le calendrier Pronote
- La consultation chaque jour ou au moins 1 fois / semaine :
  - du **carnet de correspondance**
  - de votre application Pronote
- L'envoi de vos remarques avant le **conseil de classe**, aux parents délégués et la consultation des comptes-rendus sur Pronote

### **L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite dans l'enceinte du collège.**

En cas de non-respect de cette règle, le téléphone est confisqué et remis au Principal qui ne le restituera aux responsables légaux sur RV, qu'après 7 jours.

Si votre enfant a besoin de vous contacter, il lui suffit de se rendre à la vie scolaire pour vous appeler.

## Le fonctionnement de Pronote

Votre enfant et vous-même disposez **chacun** d'un accès personnalisé. Votre accès vous offre un contact privé avec les professeurs. Si vous avez plusieurs enfants dans le collège, un seul accès suffit pour consulter chaque dossier.

## Comment suivre les leçons et devoirs

Vous trouvez sur Pronote l'intégralité des devoirs et dans certaines matières les cours.



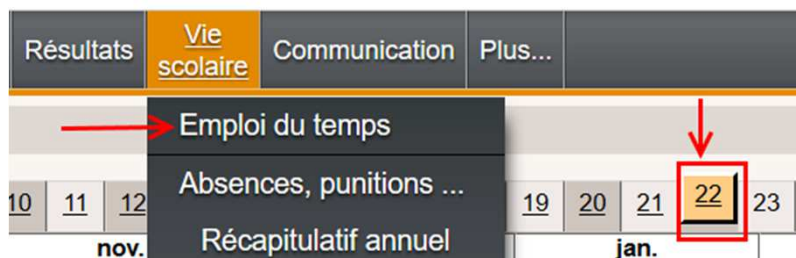
## Comment connaître l'emploi du temps

Pour connaître l'emploi du temps de votre enfant, dans Pronote :

1/ Aller en haut à gauche, « Toutes les rubriques »

2/ choisir « Vie Scolaire » puis Emploi du temps

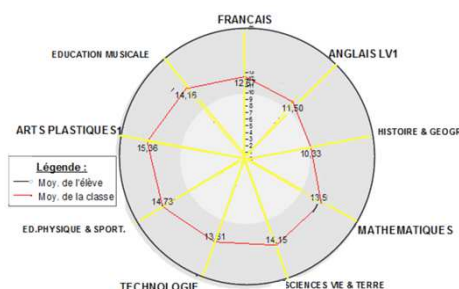
Dans la mesure du possible, l'absence des professeurs est notée sur l'emploi du temps dans la case du cours.



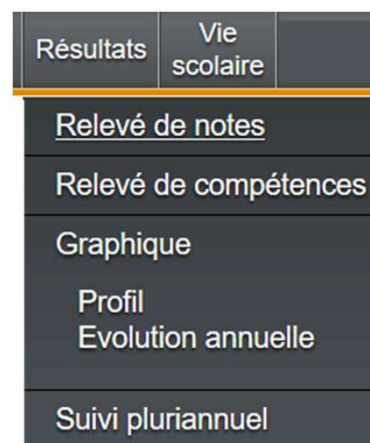
## Comment suivre les résultats

Pour **suivre les notes**, rendez-vous sur Pronote.

Depuis l'accueil, cliquez sur « Résultats » puis « relevés de notes »



Pour connaître la **moyenne** ou la position de votre enfant, depuis « Résultats », choisir « Profil » ou « Évolution annuelle »



## Pour être à l'heure au collège

---

Le collège est ouvert à partir de 8H20.

Les cours débutent à 8H30 ou 9H30 le matin puis à 13H ou 14H l'après-midi.

Le portail est ouvert 10 minutes avant le début des cours.

Les cours de l'après-midi terminent à 15H10, 16H10 ou 17H05.

La pause déjeuner a lieu selon les emplois du temps entre 11H45 et 12H30.

## Votre enfant est malade

---

**Prévenez le collège** le plus tôt possible

en appelant « **la Vie scolaire** »

dès 8H30 au **04 42 23 80 15**

## Dates des vacances et des ponts

---

Sur Pronote, accédez au calendrier

1/ Ouvrez « toutes les rubriques »

2/ Communication

3/ Calendrier scolaire

## Un souci entre élèves ou dans la classe

---

- Pour un problème de comportement entre votre enfant et d'autres élèves, **n'attendez pas !**  
Prenez contact avec la CPE ou la principale adjointe du collège.

- Pour un problème scolaire ou d'ambiance de classe, nous vous conseillons d'avoir un rendez-vous avec le professeur concerné en priorité, puis avec le professeur principal si le problème n'a pas pu être réglé.

Vous pouvez aussi contacter le parent délégué de la classe.

Si vous ne le connaissez pas, contactez la PEEP ou la FCPE par e-mail.

- Si votre enfant est confronté à un problème de harcèlement, **n'attendez pas !**

Le collège a mis en place une cellule spécifique. Contactez-nous, nous vous mettrons en relation.

## Rentrer au collège quand on est un parent

---

- Dans le cadre de l'état d'urgence, une **pièce d'identité vous sera systématiquement demandée** lors de votre entrée dans le collège.

- Si vous avez rendez-vous avec un professeur, votre nom devra figurer dans le listing des RV.

**Un souci passager pour payer la cantine ou financer une sortie ou un voyage : le collège vous apporte des solutions.**

**Remplacement en cas de perte :**

- carnet de correspondance : 10€
- badge de cantine : 5€

## Les bonus du collège

- L'option bi-langue Anglais – Allemand dès la 6ème.
- Le latin en option de la 5ème à la 3ème.
- 1 heure d'anglais en demi-classe en 4ème.
- Un accompagnement spécifique en 3ème pour les élèves en grand difficulté afin de les aider à construire leur projet d'orientation (02A).

## Les règles de sortie du collège

---

### Important à savoir !

- Toute sortie du collège est **contrôlée** sur les bases de l'emploi du temps ET de vos autorisations.
- Vous êtes informé de l'absence des professeurs au-delà d'une journée, **uniquement** en allant consulter le calendrier sur Pronote.

### Que se passe-t-il lors de l'absence d'un professeur en dernière heure de cours

---

Si vous avez donné l'autorisation de sortie, **votre enfant pourra sortir de lui-même.**  
Sinon, il restera au collège selon son emploi du temps.

### Que se passe-t-il lors d'un « trou » dans l'emploi du temps sur plusieurs heures consécutives

---

Les **externes** peuvent sortir à tout moment si vous en avez donné l'autorisation dans le carnet de correspondance dès lors qu'il n'y a plus de cours de la demi-journée.

Les **demi-pensionnaires** doivent rester au collège jusqu'à 14H00, sauf si :

- un parent vient chercher l'élève,
- une autorisation a été signée dans le carnet pour absence anticipée.

Dans chaque cas, il convient d'aller informer la vie scolaire.



Demandez la carte gratuite L'ATTITUDE 13 pour obtenir chaque année des réductions sur des activités culturelles et sportives.

<https://lattitude13.zecarte.fr>

### ➤ Vos Fédérations de parents d'élèves

- **Devenez parent délégué** de la classe de votre enfant en nous contactant par e-mail.
- Pour être informé sur la vie du collège et sur la classe de votre enfant, **pensez à nous transmettre votre e-mail** et votre autorisation auprès du collège !
- N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos premières réunions pour découvrir les associations et vous informer.

La PEEP : [steutrope@peepaix.fr](mailto:steutrope@peepaix.fr)

La FCPE : [fcpesteutrope@free.fr](mailto:fcpesteutrope@free.fr)